



## Système d'assurance qualité des évaluations (EQAS)

# Réponse de la direction du PAM Bénin aux recommandations de l'évaluation conjointe du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré au Bénin (DE/BJCO/2018/031) de 2017 à 2021

1. Le présent document, finalisé en juillet 2022 présente la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation conjointe (PAM/Gouvernement) du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré au Bénin de 2017 à 2021.
2. L'évaluation, qui a été dirigée conjointement par le PAM Bénin et le Gouvernement (Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP)), porte sur le Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI), programme initié et financé par le Gouvernement béninois en 2017 avec l'objectif de participer à l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable 2 (ODD 2) relatif à la « Faim Zéro », de l'ODD 4 relatif à l'éducation et de l'ODD 17 pour le partenariat. La couverture du PNASI est nationale : il assiste des écoles primaires publiques dans toutes les communes du pays. L'opérationnalisation du programme a impliqué une collaboration étroite entre le Gouvernement, notamment le MEMP, principal ministère impliqué et le PAM chargé de sa mise en œuvre. L'évaluation sert le double objectif de redevabilité et d'apprentissage. Elle a analysé la performance et les résultats finaux du PNASI au Bénin, intégrant le genre et le droit à la personne, la protection des bénéficiaires et la redevabilité et a permis de tirer des leçons utiles pour l'avenir et déterminer les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non. S'agissant d'un programme de transition vers un modèle d'alimentation scolaire national, l'analyse de la pérennisation du programme s'avère capitale pour la suite.
3. L'évaluation a abouti à **6 recommandations** clés avec **74** mesures. La matrice indique si le PAM est d'accord, partiellement d'accord ou en désaccord avec les recommandations et sous-recommandations. Elle présente les mesures, les responsabilités et les délais prévus (ou pris).

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p><b>Priorité : Haute</b>  <b>Recommandation 1 :</b>  Ancrer le PNASI dans un paysage institutionnel propice à un fonctionnement durable de l'alimentation scolaire : (i) en poursuivant les réflexions engagées pour identifier l'Institution Nationale chargée de l'Alimentation Scolaire ; (ii) en encadrant un comité Technique dont le rôle sera élargi au-delà de la conception du modèle ; (iii) en renforçant le rôle régalien de l'Etat dans la conduite et le contrôle du programme dépassant le</p>	<p><b>Gouvernement (Bureau pays PAM pour consultation)</b></p>	<p><i>D'accord</i>  « Noter que le deadline proposé a été parfois révisé pour refléter un deadline réaliste pour la mise en œuvre ».</p>	<p>N'est pas applicable</p>	<p>N'est pas applicable</p>	<p>N'est pas applicable</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p>secteur de l'Education ; (iv) en officialisant les rôles et responsabilités de chacun dans un manuel de procédure et dans une dynamique de transfert (PAM, niveau central et services déconcentrés et décentralisés de l'état et ONGs).  <b>(Fin 2022)</b></p>					
<p><b><u>Sous-recommandation 1.1</u></b>  <b>Mettre en place l'Institution</b>, appelée à exécuter le programme, officialiser son rôle dans la révision de la PNAS (Politique Nationale d'Alimentation Scolaire).</p>	<p><b>Gouvernement Ministère de l'Economie et des Finances -MEF (Bureau pays PAM)</b></p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>1.1.1 Elaborer un projet de communication à introduire en conseil des ministres.</p> <p>1.1.2. Elaborer le projet de Décret/Arrêté portant Attribution Organisation et Fonctionnement de l'instance.</p>	<p>Ministère des Enseignements Maternel et Primaire - MEMP</p>	<p>Décembre 2023</p>

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<b>Fin 2022</b>					
<b>Sous-recommandation 1.2</b> <b>Dynamiser le comité de coordination interministériel de suivi du PNASI</b> en imposant une fréquence régulière de réunion, un compte rendu et une feuille de route pour le suivi opérationnel des actions planifiées. <b>Début 2023</b>	<b>Gouvernement MEF</b> <b>Bureau pays PAM</b>	<i>Partiellement d'accord</i> (Le comité n'existe pas et doit être mis en place)	1.2.1 Elaborer un projet d'arrêté interministériel pour la mise en place du comité.  1.2.2. Définir les TdR et mettre en place le bureau du comité.	-Cabinet/MEMP et DEP (Unité renforcement de capacité/PAM CO)	Mars 2023  Mars 2023
<b>Sous-recommandation 1.3</b> <b>Impliquer le Comité Technique</b> dans l'opérationnel en cours, les discussions sur les grandes orientations et les	<b>Bureau pays PAM (Comité technique)</b>	<i>D'accord</i>	1.3.1 Organiser des réunions périodiques du comité technique sur le PNASI, de préférence lors de la phase de planification annuelle et lors des revues à mi-parcours et annuelle.	PAM BP/ Renforcement des capacités (Programme / Management et supply chain)	Décembre 2022

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
arbitrages techniques en créant au besoin des sous-comités. Utiliser l'ensemble des résultats des travaux du Comité Technique pour nourrir le Comité de Coordination et de Suivi dans le respect d'une ligne de reporting claire assortie d'un échéancier. <b>Fin 2022</b>			1.3.2. Mettre en place un mécanisme de partage des résultats des travaux du comité technique avec le comité de coordination et de suivi une fois que celui-ci aura été mis en place	Renforcement des capacités BP PAM	Juin 2023 (si le comité de coordination et de suivi est mis en place avant cette date)
			1.3.3. Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement pour la mise en place du comité de coordination et de suivi	Management du PAM (Unité Renforcement de capacité , Bureau Régional de Dakar)	Décembre 2022
<b>Sous-recommandation 1.4</b> <b>Elaborer le manuel de procédures</b> en veillant à éviter les chevauchements notamment au niveau du	<b>Bureau pays PAM Gouvernement (MEMP)</b>	<i>D'accord</i>	1.4.1. Elaborer les TDR et une feuille de route	Unité Renforcement de capacité BP PAM (MEMP)	Janvier 2023
			1.4.2 – Recruter le consultant en charge de la rédaction du manuel de procédure	Unité Renforcement de capacité BP PAM (MEMP)	

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
suivi et du reporting dans les écoles. Intégrer les activités principales des composantes 2 et 3 dans le manuel et doter le manuel d'outils accessibles et utilisables par tous conçus de manière concertée. Inclure le transfert et l'évolution progressive des rôles dans le manuel de procédure. <b>Premier semestre 2023</b>			1.4.3 Organiser l'atelier de consultations relatives à l'élaboration du manuel en impliquant les parties prenantes	Unité Renforcement de capacité BP PAM (MEMP)	Mars 2023
			1.4.4 Elaborer le manuel de procédure : lecture et validation	Unité Renforcement de capacité BP PAM (MEMP)	Juin 2023
			1.4.5 Dissémination du manuel de procédure	Unité Renforcement de capacité BP PAM (MEMP)	Septembre 2023
<b>Sous-recommandation 1.5</b> <b>Soutenir le contrôle par un système de reporting régulier</b> et complet du PAM à l'égard du gouvernement permettant en outre	<b>BP PAM (Institution Nationale AS )</b>	<i>D'accord</i>	1.5.1. S'assurer de la transmission régulière des rapports annuels et de la réception des feedback	Unité Renforcement de capacité BP PAM /(MEMP (DPP)	Mars 2023
			1.5.2 Intégrer le PNASI dans les cadres de concertation	BP PAM Programme/ (MEMP)	

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
d'améliorer la redevabilité. Mandater les services déconcentrés et décentralisés pour l'intégration du PNASI dans les cadres de concertations départementaux et communaux et formaliser leur implication dans la mise en œuvre du PNASI. <b>Début 2023</b>			départementaux et communaux et formaliser l'implication des services déconcentrés et décentralisés dans la mise en œuvre du PNASI.		
<b>Priorité : Haute</b> <b>Recommandation 2 :</b> Accompagner le transfert dans les départements en renforçant le rôle des structures déconcentrées et des démembrements (à mettre en place) de	<b>PAM Bureau pays avec le soutien du bureau régional de Dakar (institution nationale AS).</b>	<i>D'accord</i>	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p>l'Institution Nationale en charge du PNASI. S'appuyer sur un plan de transfert allégeant la présence du PAM et modulant celle des ONGs sur le terrain dans un rôle de suivi/accompagnement s'inscrivant dans la durée aussi bien sur le plan opérationnel que contractuel. Inscrire la stratégie de mobilisation communautaire sur le long terme de manière claire et opérationnelle. Renforcer le rôle des municipalités et pourvoir cet objectif d'un budget.  <b>Mi 2023</b></p>					

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p><b>Sous-recommandation 2.1</b> Former les structures déconcentrées pour l'accompagnement, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre sur le terrain en partenariat avec les agents des ONGs. Doter ces structures de moyens financiers et matériels adaptés et à terme de capacité de contractualisation des ONGs. <b>Mi 2023</b></p>	<p><b>Bureau pays PAM (MEMP / MEF)</b></p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>2.1.1. Organiser des réunions d'information sur les résultats du PNASI au niveau déconcentré.</p>	<p>PAM BP /Unité Programme</p>	<p>Juin 2023</p>
			<p>2.1.2 Organiser des séances de formation des structures déconcentrées.</p>	<p>PAM BP/ Unité Knowledge Management</p>	<p>Juin 2023</p>
			<p>2.1.3 Plaider auprès du Gouvernement pour la mise à disposition des moyens requis dans le PNASI en vue de doter les structures déconcentrées de moyens financiers et matériels adaptés</p>	<p>Management du PAM (MEMP / MEF)</p>	<p>Juin 2023</p>
<p><b>Sous-recommandation 2.2</b> <b>Etayer le plan de transfert</b> d'indicateurs pour mesurer l'implication du PAM, des</p>	<p><b>Bureau pays PAM (Gouvernement)</b></p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>2.2.1. Définir un plan d'actions pour les structures intervenant dans le PNASI avec des indicateurs appropriés</p>	<p>PAM BP / M&amp;E (PAM RBD-MEMP)</p>	<p>Décembre 2023</p>

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
ONGs et des Services Techniques Déconcentrés et démembrements de l'Institution Nationale <b>Fin 2023</b>					
<b>Sous-recommandation 2.3 Identifier et renforcer les relais endogènes efficaces</b> comme les groupes d'Association Villageoise d'Epargne Crédit, les groupements mères-enfants, et en particulier les organisations à base communautaire féminines, s'appuyer sur des vecteurs clés de réussite au cœur de	<b>Bureau pays PAM (Gouvernement)</b>	<i>D'accord</i>	2.3.1. Encourager différentes techniques de mobilisation de la contribution communautaire par des campagnes de sensibilisation et échanges d'expériences.	PAM BP / Unité Programme	Mars 2023
			2.3.2. S'assurer de l'organisation des AG de reddition de comptes aux communautés et autres contributeurs pour entretenir leur mobilisation en faveur des cantines.	PAM BP / Unité Programme	Mars 2023

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
la décentralisation pour dynamiser la mobilisation communautaire. Suivre les participations communautaires de manière fiable et transparente, en stimulant la mise en place d'un système adapté d'appels à cotisations auprès des parents. <b>Début 2023</b>			2.3.3 Renforcer les compétences des membres des comités de gestion, des groupements villageois dynamiques identifiés dans les localités d'intervention du PNASI pour une bonne mobilisation de la communauté ;	PAM BP / Unité Programme	Mars 2023
<b>Sous-recommandation 2.4</b> <b>Renforcer la place des mairies dans le dispositif et leur budget</b> pour qu'elles agissent pleinement en tant que vecteur de la mobilisation communautaire mais aussi	<b>Gouvernement/ Ministère de la décentralisation (Institution Nationale AS, MEMP)</b>	<i>D'accord</i>	2.4.1 Adresser une Lettre d'invitation et de relance des Mairies à travers le ministre de la Décentralisation	CABINET-MEMP/DEP	Janvier 2023
			2.4.2. Organiser un Atelier d'échange et de cadrage des	MEMP – DEP /PAM	Février 2023



<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
vivres, prélèvement sur récolte. <b>2023 (continu avec la construction du modèle)</b>			2.5.3 Vulgariser la loi pour son appropriation par les acteurs	MEMP (PAM BP Unité Renforcement des capacités)	Mars 2023
<b>Priorité : Haute</b> <b>Recommandation 3 :</b> Améliorer durablement la redevabilité de l'ensemble du programme avec un cadre de résultats exhaustif pour toutes les composantes, pourvu d'indicateurs désagrégés par genre et un système de suivi fiable, partagé et exploitable par les différentes parties prenantes. Insister sur l'inscription de résultats attendus clairs et mesurables pour les	<b>PAM Bureau pays (Institution Nationale)</b>	<i>Partiellement d'accord</i>	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>composantes 2 et 3. Alléger la base de données de l'Alimentation Scolaire pour la transférer au MEMP et l'intégrer dans les statistiques scolaires. <b>Octobre 2022</b></p>					
<p><b><u>Sous-recommandation 3.1</u></b> Elaborer un plan de monitoring incluant les cibles finales et intermédiaires ainsi que les sources de données. <b>Début 2023</b></p>	<p><b>PAM Bureau Pays (Comité technique)</b></p>	<p><i>Partiellement d'accord</i> Le M&amp;E VAM Budget and Programming Tools (BPT) existe déjà</p>	<p>3.1.1 Faire la révision du BPT avec le Bureau Régional (BR) en intégrant les activités relatives au PNASI de façon spécifique</p>	<p>RAM PAM (RAM BR) RAM: Research, Assessment and Monitoring</p>	<p>Décembre 2022</p>
			<p>3.1.2 Mettre en œuvre le nouveau BPT</p>	<p>RAM PAM</p>	<p>Janvier 2023</p>
<p><b><u>Sous-recommandation 3.2</u></b></p>	<p><b>PAM Bureau Pays (MEMP)</b></p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>3.2.1 Adresser trimestriellement au comité technique un tableau</p>	<p>Unité M&amp;E PAM</p>	<p>Mars 2023</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p>Focaliser <b>la Base de Données d'Alimentation Scolaire</b> strictement sur le fonctionnement de la cantine et le calcul des indicateurs d'effets, former et impliquer les services déconcentrés dans le contrôle et le relevé des données dans les écoles. Automatiser les consolidations et le calcul d'indicateurs finaux et intermédiaires, envisager un autre outil qu'Excel.  <b>Début 2023</b></p>			<p>de bord de suivi des cantines scolaires</p>		
			<p>3.2.2. Partager les bulletins trimestriels de suivi des indicateurs avec le comité technique par le CO</p>	<p>PAM BP/ Unité M&amp;E</p>	<p>Mars 2023</p>
			<p>3.2.3 Explorer un autre outil de suivi qu'Excel aussitôt que le nouveau formulaire de suivi mensuel sera appliqué, la possibilité d'une base SPSS ou autre est envisagée</p>	<p>PAM BP/ Unité M&amp;E</p>	<p>Juin 2023</p>
			<p>3.2.4 Former les services déconcentrés dans le contrôle et le relevé des données dans les écoles.</p>	<p>PAM BP/ Unité M&amp;E</p>	<p>Juin 2023</p>

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<b>Sous-recommandation 3.3</b> <b>Accompagner le transfert de la base de données par une assistance technique au sein du MEMP</b> qui veillera à contrôler avec les services déconcentrés impliqués toute la chaîne de transmission des données depuis les écoles. <b>Fin 2023</b>	<b>PAM Bureau Pays (MEMP)</b>	<i>D'accord</i>	3.3.1 Présenter aux parties prenantes les extraits de la base de données comme tableau de bord de manière à ce qu'elles se familiarisent avec les indicateurs du PNASI.  3.3.2 Organiser une formation aux points focaux identifiés par le MEMP pour le suivi des indicateurs	Unité M&E PAM / (MEMP (DPP/DEP))  Unité M&E PAM / (MEMP (DPP/DEP))	Décembre 2023  Décembre 2023
<b>Sous-recommandation 3.4</b> <b>Suivre les indicateurs des autres composantes</b> de manière régulière en	<b>Bureau Pays PAM Institution Nationale AS (Comité technique)</b>	<i>D'accord</i>	3.4.1 Elaborer des outils de suivi-évaluation prenant en compte les indicateurs des composantes 2 et 3.	Unité M&E PAM / Comité Technique	Mars 2023

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
impliquant le Comité Technique et conformément au plan de monitoring. Mettre en place des études complémentaires sous forme d'enquêtes rapides appropriées avec la possibilité d'externalisation, pour garantir la mesure indépendante de l'ensemble des indicateurs d'effet. <b>Début 2023</b>			3.4.2. Tester et amender ces outils	Unité M&E PAM	Juin 2023
			3.4.3. Organiser des études complémentaires	Unité M&E PAM (Unité Programme PAM)	Juin 2023
			3.4.4 Documenter les progrès en mettant un accent sur le genre afin d'en déduire des actions correctrices appropriées selon les besoins des filles et des garçons	Unité M&E PAM (Unité Programme PAM)	Juin 2023
<b>Sous-recommandation 3.5</b> Mettre en place une ligne verte et accompagner son opérationnalisation pour une meilleure transparence et redevabilité	<b>Bureau Pays PAM</b>	<i>D'accord</i>	3.5.1. Opérationnaliser la ligne verte et les autres modalités de gestion des plaintes et retour d'information	Unité M&E PAM (Unité programme PAM)	Février 2023
			3.5.2 Elaborer un SOP pour le système de plainte	Unité M&E PAM	Décembre 2022

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<b>Fin 2022</b>			3.5.3 Divulguer le SOP au niveau des parties prenantes et bénéficiaires pour une appropriation du système par les hommes et les femmes.	Unité M&E PAM	Février 2023
<b>Priorité : Haute</b> <b>Recommandation 4 :</b> Construire un cadre favorable à l'opérationnalisation de la stratégie des achats locaux privilégiant les circuits courts autour des écoles, en assurant sa déclinaison efficace dans les Pôles de Développement Agricole. Renforcer les capacités des coopératives et des producteurs (et en	<b>PAM Bureau pays (MAEP)</b>	<i>D'accord</i>	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
particulier des femmes) par des approches d'accompagnement adaptées. Assouplir la procédure d'achat dans un souci de compatibilité des délais et normes avec les systèmes d'exploitation locaux et en créant un groupe de travail sous l'égide du MAEP, associant l'ensemble des parties prenantes. <b>Fin 2022</b>					
<b>Sous-recommandation 4.1</b> <b>Poursuivre les efforts engagés pour accroître la</b>	<b>PAM/Service achat (MAEP)</b>	<i>D'accord</i>	4.1.1. Adapter la procédure d'achats de vivres auprès des petits producteurs aux normes du PAM et agir sur les	PAM BP Unité Procurement (Siège/ Bureau Régional Dakar)	Mars 2023

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<b>part des achats opérés auprès des producteurs locaux</b> par l'attribution de quotas et la planification des achats et délais de livraison à travers l'élaboration de contrat offrant une garantie d'écoulement des produits pour les OP et une garantie d'approvisionnement pour l'acheteur. <b>Fin 2022</b>			contraintes des producteurs locaux.		
			4.1.2. Mettre en place des contrats de courte durée (3 à 6 mois) avec les petits producteurs	PAM BP Unité Procurement	Décembre 2022
<b>Sous-recommandation 4.2</b> <b>Contextualiser les normes de qualité</b> afin de rendre le marché accessible tout en respectant les standards internationaux du codex	<b>PAM/Service achat (MAEP)</b>	<i>D'accord</i>	4.2.1. Former les producteurs afin de les amener à respecter les standards internationaux du codex alimentaires	Unité Procurement PAM BP	Mars 2023

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p>alimentaires ; établir un accord cadre plus large avec les coopératives présélectionnées, définissant les intentions d'achats et de négociations de prix en intégrant les éventuels retournements de marchés.  <b>Début 2023</b></p>					
<p><b><u>Sous-recommandation 4.3</u></b>  <b>Associer toutes les parties prenantes y compris les partenaires des Nations Unies dans la réflexion stratégique et l'opérationnalisation,</b>  entre autres le PAM et la FAO, l'Agence Béninoise</p>	<p><b>Gouvernement/MAEP (PAM Bureau Pays)</b></p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>4.3.1- Tenir une rencontre entre tous les acteurs impliqués pour asseoir le cadre pouvant permettre l'élaboration du plan stratégique et opérationnel qui tient compte : la Sécurité Sanitaire des Aliments, des projets d'appui aux coopératives, les Institutions de Microfinance, des coopératives</p>	<p>PAM BP Unité renforcement des capacités</p>	<p>Décembre 2022</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p>pour la Sécurité Sanitaire des Aliments, les projets d'appui aux coopératives, les Institutions de Microfinance, les coopératives et leurs faitières et les agrégateurs.  <b>Fin 2022</b></p>			<p>et leurs faitières et les agrégateurs.</p>		
<p><b>Sous-recommandation 4.4</b>  <b>S'appuyer sur des facilités de financement existantes pour former et équiper les organisations de producteurs</b> pour respecter les exigences qualité du PAM et améliorer leur compétitivité et leur capacité administrative.</p>	<p><b>Gouvernement/MAEP (PAM Bureau Pays)</b></p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>4.4.1. Saisir le MAEP et organiser un atelier avec les institutions financières et PTF intervenant dans le domaine agricole.</p>	<p>MEMP (PAM BP Unité Renforcement des capacité / M&amp;E)</p>	<p>Janvier 2023</p>
			<p>4.4.2 Recueillir des informations sur les institutions financières et PTF</p>	<p>MAEP/MASM/MEMP (PAM BP Unité Renforcement des capacité / M&amp;E )</p>	<p>Janvier 2023</p>

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
<b>Début 2023</b>			4.4.3. Tenir une séance de travail avec les institutions financières et PTF intervenant dans le domaine agricole pour cerner les opportunités d'appui aux organisations de producteurs	MAEP /MEMP/MASM (PAM BP Unité Renforcement des capacité / M&E)	
			4.4.4. Tenir un atelier d'échange et d'informations avec les organisations de producteurs, les institutions financières et PTF, le MAEP, le MEMP et autre sectoriels pour améliorer leur compétitivité et leur capacité administrative.	MAEP/ MEMP (PAM BP Unité Renforcement des capacité / M&E )	Mars 2023
<b>Sous-recommandation 4.5</b> <b>Mettre en place un système de traçabilité sur</b>	<b>MAEP (PAM)</b>	<i>D'accord</i>	4.5.1. Mettre à jour la cartographie des petits producteurs	Unité Procurement PAM (MAEP)	Décembre 2022

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
la provenance des produits alimentaires achetés localement. <b>Début 2023</b>			4.5.2 Définir une codification unique pour chaque petit producteur à utiliser par tout intermédiaire sur la chaîne commerciale	Unité Procurement PAM (MAEP)	Février 2023
			4.5.3 Concevoir un système de certification de la provenance des produits alimentaires achetés localement	MAEP (Unité Procurement PAM)	Mars 2023
			4.5.4 Faire une revue du système mis en place pour permettre l'amélioration	Unité Procurement PAM (MAEP)	Mars 2023
<b>Priorité : Haute</b> <b>Recommandation 5 :</b>	<b>Institution Nationale AS (BP PAM)</b>	<i>Partiellement d'accord</i>	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p>Promouvoir une approche multisectorielle d'échelle pour améliorer considérablement l'accès à l'eau potable dans les écoles et maximiser l'impact en nutrition en œuvrant par un rapprochement avec le Secrétariat Permanent de Conseil pour l'Alimentation et la Nutrition, tout en se concentrant au niveau opérationnel sur la fourniture de repas et l'amélioration de la qualité en bout de chaîne avec l'implication des Services Techniques déconcentrés de l'Agriculture dans le suivi des jardins (qualité et</p>					

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>régularité des apports en produits frais) et la préparation des repas, et la valorisation du rôle des cuisinières pour la qualité. <b>2023</b></p>					
<p><b>Sous-recommandation 5.1</b> <b>Etablir des partenariats formels avec des programmes d'envergure nationale</b> sur le plan de la nutrition, de la promotion de l'hygiène, de la santé scolaire, du maraîchage et de l'approvisionnement en eau potable. <b>2023</b></p>	<p><b>Gouvernement/Institution Nationale AS (Bureau Pays PAM)</b></p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>5.1.1 Mettre en place un comité pour l'établissement et/ou la poursuite des partenariats dans lesquels un accents sera mis sur le genre au regard des rôles des femmes dans le maraîchage, la corvée de l'eau etc.</p>	<p>MEMP - CAB / DEP (PAM BP)</p>	<p>Décembre 2022</p>
			<p>5.1.2 Etablir et consolider le répertoire des programmes d'envergure nationale intervenant dans les différents domaines (agriculture, nutrition,</p>	<p>MEMP (PAM BP)</p>	<p>Février 2023</p>

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			genre, santé scolaire, hygiène, eau etc.)		
			5.1.3- Organiser un atelier pour définir et formaliser le cadre de partenariat afin d'asseoir les bases de collaboration dans les domaines spécifiques identifiés.	MEMP (PAM BP)	Mars 2023
			5.1.4 Elaborer et faire signer les accords de partenariat	MEMP (PAM BP)	Avril 2023
<b><u>Sous-recommandation 5.2</u></b> A travers le Secrétariat Permanent de Conseil pour l'Alimentation et la Nutrition mener des actions dans les écoles et auprès des parents d'élèves bénéficiaires du Programme National de Développement	<b>Institution Nationale AS (Bureau Pays PAM)</b>	<i>D'accord</i>	5.2.1 Organiser une séance de travail avec le Secrétariat permanent de Conseil pour élaborer un plan d'action concerté	MEMP – CAB/ DEP (PAM BP)	Décembre 2022
			5.2.2 Rechercher conjointement les sources de financement et faire des plaidoyers auprès des	MEMP – CAB/DEP / SPCAN (PAM BP)	Juin 2023

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>de la Petite Enfance, en insistant sur le rôle des femmes dans la santé et la nutrition et comprenant la fourniture des produits maraîchers frais à forte valeur nutritionnelle. <b>2023</b></p>			<p>PTF pour la mise en œuvre des actions retenues</p>		
<p><b>Sous-recommandation 5.3</b> <b>Impliquer la Division de la Surveillance Alimentaire et Nutritionnelle</b> dans le contrôle et la promotion de l'hygiène autour de la préparation des repas. <b>2023</b></p>	<p><b>MAEP (Bureau Pays PAM)</b></p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>5.3.1- Organiser une séance conjointe de travail pour retenir un chronogramme d'intervention de la Division de la surveillance Alimentaire et Nutritionnelle dans les écoles</p> <p>5.3.2 Faire un suivi trimestriel de la mise en œuvre du chronogramme d'intervention de la Division et rapporter sur les actions prises</p>	<p>MAEP (MEMP – CAB/ DEP / PAM BP)</p> <p>MAEP / MEMP-DEP -DPAF</p>	<p>Février 2023</p> <p>Mai 2023</p>

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
			5.3.3 Faire un bilan périodique semestriel des interventions de la division	MAEP / MEMP-DEP -DPAF	Juin 2023
<b><u>Sous-recommandation 5.4</u></b> <b>Eviter le partage des rations en bout de chaîne</b> en systématisant la prise en compte de la préscolarisation dans le PNASI dès que possible et en officialisant le comptage des repas des enseignants dans le cahier des menus. <b>Novembre 2022</b>	<b>Bureau Pays PAM (MEMP)</b>	<i>Partiellement d'accord</i> Car le personnel enseignant ne saurait être compté comme bénéficiaire de la cantine scolaire dans le PNASI. D'autres mesures pour éviter le partage des rations en bout de chaîne	5.4.1. Organiser des rencontres et visites de terrain au niveau départemental et dans les écoles, pour diagnostiquer, via des entretiens et enquêtes, les facteurs qui favorisent la déperdition des repas en bout de chaîne	PAM BP Unité Programme (MEMP-DDEMP/ (CGCSI)	Novembre 2022
			5.4.2. Organiser une séance de réflexion qui partant des facteurs identifiés au 5.4.1 définira des mesures dissuasives	PAM BP Unité Programme (MEMP-DDEMP/ (CGCSI)	Novembre 2022

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
		pourront être définies.			
<b>Sous-recommandation 5.5</b> <b>Adapter les apports nutritionnels pour les enfants de moins de 5 ans</b> avec notamment des compléments en rations sèches ou micronutriments pour un meilleur impact de la cantine sur la nutrition des populations sur le long terme (effet intergénérationnel). <b>Mi 2023</b>	<b>Gouvernement</b> <b>PAM Bureau Pays (Institution Nationale AS)</b>	<i>Pas d'accord</i> Car la prise en compte des enfants de la maternelle est marginale et le PNASI offre des repas chauds et non des rations sèches.			
<b>Priorité : Haute</b> <b>Recommandation 6 :</b>	<b>PAM Bureau Pays (Gouvernement)</b>	<i>D'accord</i>	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p>Valoriser le rôle des femmes dans le programme, notamment celui des cuisinières en mettant fin à la pratique du bénévolat pour la préparation des repas et utiliser le PNASI comme un vecteur de changement en matière d'égalité des sexes et de promotion de la femme dans le développement économique et social de la société béninoise, en intégrant une approche transformative du genre dans le document de projet pour l'ensemble des composantes et en veillant à maximiser l'impact sur les</p>					

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>facteurs de changements sociaux et économique au sein du ménage par un renforcement du rôle des femmes <b>Selon les sous Rec.</b></p>					
<p><b>Sous-recommandation 6.1</b> Budgétiser un montant d'encouragement pour les cuisinières et généraliser l'application d'une indemnité minimale au niveau national ; budgétiser et institutionnaliser la prise en charge des visites médicales, formaliser leur reconnaissance par la</p>	<p><b>Gouvernement/MEF (Bureau Pays PAM)</b></p>	<p>D'accord</p>	<p>6.1.1. Elaborer un projet de communication conjointe à introduire en conseil des ministres qui renseignera sur le budget estimatif et tous les autres aspects énumérés dans la sous recommandation</p> <p>6.1.2. Faire le plaidoyer auprès des partenaires pour appuyer la</p>	<p>MEMP /MEF (PAM BP)</p> <p>MEMP / PAM BP</p>	<p>Février 2023</p>

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
distribution systématique de kits et matériel d'hygiène et la distribution de supports de formation qui en renforcera la qualité et l'impact.			mise en œuvre de la sous recommandation		
<b>Sous-recommandation 6.2</b> Appuyer les groupements de production, de transformation et de commercialisation féminins. Doter les coopératives d'unité de décorticage et de traitement post récolte afin d'alléger et valoriser le travail des femmes dans la chaîne de valeur tout en permettant de répondre	<b>Bureau Pays PAM (MAEP)</b>	<i>D'accord</i>	6.2.1. Organiser un atelier multi sectoriel (MAEP / MASM / MEF /MEMP/ PAM) pour définir le cadre formel d'appui à ces groupements.	PAM BP/MEMP/MAEP	Juillet 2023
			6.2.2. Faire des plaidoyers auprès des PTF pour accompagner les différents groupements intervenants dans le domaine du PNASI	PAM BP/MEMP/MAEP	Novembre 2023

<b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i>	<b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM (/ éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Réponse de la direction</b> <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i>	<b>Les mesures à entreprendre</b> <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i>	<b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i>	<b>Date limite pour la mesure</b> <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i>
aux exigences de quantité et qualité du PAM. <b>Fin 2023</b>					
<b>Sous recommandation 6.3</b> Créer plus opportunités pour permettre aux femmes d'exploiter le gain de temps engendré par la cantine. Etablir des partenariats pour mettre en place de petites activités de transformation de produits agricoles pouvant à terme fournir la cantine, impliquer les institutions de microfinance et valoriser l'existant des ONGs partenaires au niveau des groupements de femmes et	<b>Bureau Pays PAM (Institution Nationale AS)</b>	<i>D'accord</i>	6.3.1 Former les femmes à identifier, mettre en place et gérer des activités génératrices de revenus avec pour particularité les activités de transformation des produits agricoles.	Unité Programme (Renforcement de Capacité / Alimentation scolaire)	Janvier 2023 et en continu
			6.3.2 Faire des plaidoyers auprès des PTF et institutions de microfinance les ressources nécessaires à la mise en pratique des apprentissages	PAM BP Unité Donors relation	Mars 2023
			6.3.3 Faciliter les décaissements et accompagner les différents	PAM BP Unité Programme - Donors relation	Juin 2023

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b> [selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Réponse de la direction</b> [D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b> [Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b> [Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b> [Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</p>
<p>des actions menées avec le Ministère des Affaires Sociales. <b>Mi 2023</b></p>			<p>groupements afin d'atteindre l'objectif de fourniture directe de produits agricoles locaux transformés aux cantines scolaires</p>		
<p><b>Sous recommandation 6.4</b> Utiliser l'école pour briser les schémas sociaux existants en proposant une alternative possible : inclure des hommes cuisiniers dans le programme et veiller à la parité dans l'ensemble des tâches qui incombent au fonctionnement de la cantine (corvée d'eau et de bois, nettoyage, vaisselle...) <b>Octobre 2022</b></p>	<p><b>Gouvernement (Bureau Pays PAM)</b></p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>6.4.1 Sensibiliser les communautés pour un changement de comportements en faveur de la participation active des hommes aux activités de préparation de repas.  6.4.2 Identifier les écoles ayant une bonne participation des hommes dans la préparation des repas afin de les féliciter à travers la journée africaine d'alimentation scolaire (JAAS) et autres.</p>	<p>PAM BP Unité Programme / Unité communication (MEMB)  Unité Programme PAM / MEMB</p>	<p>Janvier 2023  Mars 2023</p>

<p><b>Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)</b>  <i>[selon le rapport d'évaluation - une (sous-) recommandation par ligne, délai entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division responsable du PAM ( / éventuellement partie prenante externe dans le cas de l'évaluation conjointe). Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Réponse de la direction</b>  <i>[D'accord, Partiellement d'accord ou Pas d'accord pour la (sous-) recommandation. En cas d'accord partiel ou non, donnez une brève raison à cela.]</i></p>	<p><b>Les mesures à entreprendre</b>  <i>[Indiquez brièvement les mesures à prendre pour traiter chaque sous-recommandation - une mesure par ligne.]</i></p>	<p><b>Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)</b>  <i>[Nom du bureau / division / unité responsable du PAM. Noms des bureaux / divisions du PAM et des parties prenantes externes, le cas échéant, entre parenthèses.]</i></p>	<p><b>Date limite pour la mesure</b>  <i>[Mois et année - à ne pas dépasser la date limite de (sous-) recommandation correspondante.]</i></p>
<p><b>Sous recommandation 6.5</b>  Documenter les effets du PNASI sur les changements opérés en matière de genre en s'appuyant sur l'exploitation des données, des analyses ponctuelles et des études explicites sur le genre, notamment les barrières de l'éducation des filles qui permettraient de mieux cerner le rôle et les limites de la cantine.  <b>2024</b></p>	<p><b>Bureau Pays PAM et Bureau Régional PAM (Institution Nationale AS)</b></p>	<p><i>D'accord</i></p>	<p>6.5.1. Faire des analyses périodiques annuelles sur l'impact du PNASI sur l'équité et l'égalité du genre et en faire une documentation</p>	<p>Unité M&amp;E /Point focal genre du PAM (BP et Bureau Regional)</p>	<p>Juin 2024</p>